

CJAS	Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais	N° d'ordre DEL CA-CJAS 2025-49
-------------	--	--------------------------------------

Séance du : 2 octobre 2025

Le 2 octobre deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S. de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais s'est réuni, dans la salle de réunions, située 27 boulevard du Colonel Aubry à Bressuire, sous la présidence de M. François MARY, Vice-Président.

Membres : 17 dont Quorum : 9

ETAIENT PRESENTS
(11) M. MARY, Mme BESNARD, M. BERTON, Mme BOTTON, Mme BOUCHETEAU, M. BOURREAU, Mme DUBIN, Mme FERCHAUD, M. LOGEIS, Mme REVEAU, Mme SOULARD

ABSENTS EXCUSES
(6) M. MAROLLEAU, Mme BILLY, Mme BOUDOIRE, M. LARDIERE, Mme MERCERON, Mme RENAUDIN,

POUVOIRS /

Date de la convocation 25 septembre 2025

Secrétaire de séance Mme VINCENDEAU

TABLEAU DES EFFECTIFS – ANNEE 2025 – MODIFICATION N°4 – CREATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTE

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique qui prévoit que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 23 Septembre 2025,

Considérant la dernière mise à jour du tableau des effectifs au 19 juin 2025 ;

Considérant l'intérêt pour l'administration à faire évoluer ses emplois et à adapter ses missions pour une meilleure organisation de ses services ;

1 – Suppression de Poste :

Suite à un départ de la collectivité, il est proposé de supprimer le poste suivant :

Affectation	N° du poste CIRIL	Temps de travail	Filière	Grade actuel	Date d'effet
				Poste à supprimer	
CIAS – SAAD	24870	22h	Social	Agent social principal de 2 ^{ème} classe	01/11/2025

2 – Changement de grade

Suite à des mouvements de personnel il est proposé de modifier le grade du poste suivant :

Affectation	N° du poste CIRIL	Temps de travail	Filière	Grade actuel	Nouveau grade	Date d'effet
				Poste à supprimer	Poste à créer	
CIAS – SAAD	24870	22h	Social	Agent social principal de 1 ^{ère} classe	Agent social	01 11 2025
CIAS – SAAD	25018	17h30	Social	Agent social principal de 2 ^{ème} classe	Agent social	01 11 2025
CIAS – SAAD	24285	31h30	Social	Agent social principal de 2 ^{ème} classe	Agent social	01 11 2025

3 – Avancements de grade – Année 2025

Pour faire suite à la Commission Avancement de grade, 2 agents du CIAS peuvent bénéficier de cette évolution, selon les critères réglementaires et des Lignes Directrices de Gestion.

Dans ce cadre, il convient de faire évoluer les postes de la manière suivante :

Affectation	N° du poste CIRIL	Temps de travail	Filière	Grade actuel	Nouveau grade	Date d'effet
				Poste à supprimer	Poste à créer	
CIAS – SAAD	24 251	28h	Social	Agent social ppal de 2 ^{ème} Cl.	Agent social ppal de 1 ^{ère} Cl.	01 11 2025
CIAS – SAAD	24 850	22h	Social	Agent social	Agent social ppal de 2 ^{ème} Cl.	01 11 2025

4 – Créations de poste – Organisation administrative SSIAD

L'agent en charge du secrétariat du Service de Soins Infirmiers du CIAS et des missions de plannings sur le secteur de Moncoutant-sur-Sèvre fait valoir prochainement ses droits à la retraite. De ce fait, le CIAS est amené à réfléchir à son organisation.

Situation actuelle

Le SSIAD du CIAS est aujourd'hui organisé de la façon suivante :

- 1 Responsable de service (1 ETP)
- 2 Infirmières coordinatrices (2 ETP) sur 2 secteurs géographiques différents
- 2 Agents affectés sur les missions administratives
- Les Aides-soignantes sur le terrain

La réorganisation envisagée concerne les agents affectés sur les missions administratives. A ce jour, ces fonctions sont occupées par 2 agents :

- 1 Agent (1 ETP) => *Agent qui part en retraite en fin d'année*
 - o Secrétariat du service de soins
 - o Plannings du service sur le secteur de Moncoutant-sur-Sèvre
- 1 Agent A2b (1 ETP) mis à disposition du CIAS pour 0.5 ETP – *les 0.5 ETP restants sont affectés au service Petite Enfance*
 - o Accueil téléphonique du service (0.2 ETP)
 - o Plannings du service sur le secteur Bressuire/Argentonay (0.3 ETP)

Le CIAS dispose à ce jour de 1.5 ETP global pour assurer les missions d'accueil téléphonique, de secrétariat et de gestion des plannings.

Evolution envisagée

Le CIAS souhaite **transformer ce 1.5 ETP en deux postes équivalents à 0.8 ETP** chacun (28h) **afin de créer un binôme** et de leur affecter des missions identiques qui seraient les suivantes :

- Accueil téléphonique unique (recentralisation de tous les appels sur le siège afin de répondre aux attendus de la réforme Service Autonomie)
- Réalisation des plannings des équipes de soin
 - o Secteur Bressuire pour un agent
 - o Secteur Moncoutant/Argentonay pour l'autre
- Suivi administratif du service de soin sur son secteur

Cette réorganisation met donc en avant un « binôme planning » sur le service de soin, qui présenterait plusieurs avantages :

- **Fluidité** sur le service qui tourne 7 jours/7 notamment en cas d'absence
- **Soutien** plus intense auprès des IDEC et de la responsable de service
- **Travail collaboratif** permettant de favoriser les bonnes pratiques, et répartir la charge de travail entre les secteurs

Ainsi, il est proposé de créer les 2 postes permanents de « Chargés de Planning / Assistantes administratives » à tous les grades d'adjoints administratif – Catégorie C à temps non complet, à compter du 1^{er} novembre 2025.

(En fonction du recrutement, les grades non utilisés seront supprimés.)

Il est également donné la possibilité de recruter un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire conformément aux conditions fixées à l'article L. 332-8 ou à l'article L. 332-14 du code général de la fonction publique.

Affectation	Fillière	N° du poste CIRIL	Cat.	Libellé Grade	Temps de travail	Date d'effet
CIAS						
SSIAD	Administrative	-	C	- Adjoint Administratif - Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe - Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe	28h 28h 28h	01 11 2025
SSIAD	Administrative	-	C	- Adjoint Administratif - Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe - Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe	28h 28h 28h	

Il est proposé au Conseil d'administration du CIAS du Bocage Bressuirais de :

- **Supprimer et créer au tableau des effectifs les postes listés ci-dessus ;**
- **Prendre en compte cette modification au tableau des effectifs à compter des dates d'effet ;**
- **Inscrire au budget les crédits nécessaires ;**
- **Autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré, **le conseil d'administration, à l'unanimité,**

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme
Le Vice-Président
François MARY

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture

le 07/10/2025

Publié et Notifié

le 07/10/2025